

La filière viande bovine française : quelles caractéristiques, quels enjeux ?

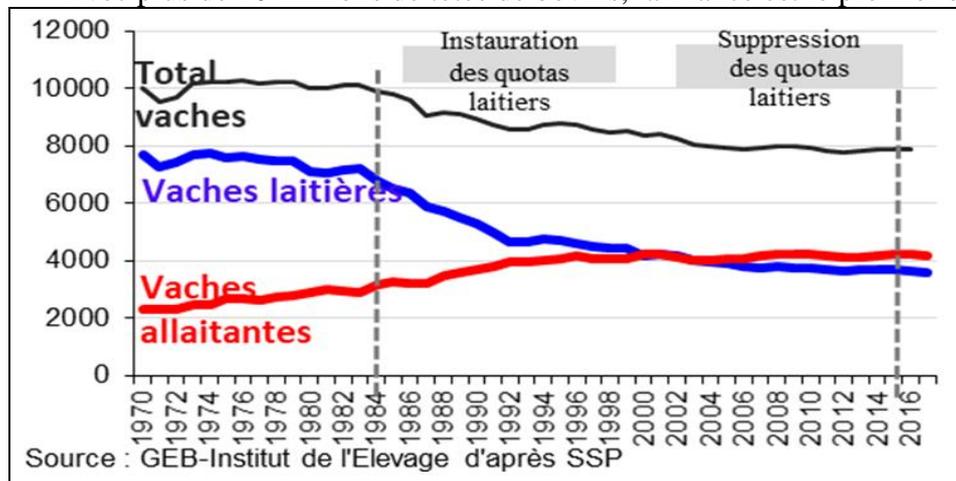
FICHE **QUESTIONS SUR...** n° 03.01.Q02

Mots clés : élevage - filière viande bovine

La France est le premier pays européen détenteur de cheptel et producteur de viande bovine. Elle occupe une place à part en raison de l'importance de son troupeau allaitant. Cette fiche présente les fondamentaux de cette filière ainsi que ses principaux enjeux économiques et sociétaux.

Cheptel et production : une position de leader européen.

Avec plus de 18 millions de têtes de bovins, la France est le premier détenteur de cheptel de l'Union



Européenne, loin devant l'Allemagne (11,4 millions de têtes) et le Royaume Uni (9,6 millions de têtes).

La production de viande bovine provient d'un double cheptel reproducteur : le cheptel laitier avec 3,65 millions de vaches et le cheptel spécialisé pour la production de viande dit cheptel *allaitant* avec près de 3,9 millions de vaches

Comme dans toute l'Europe, le troupeau laitier a fortement diminué depuis l'instauration des quotas en 1984, au rythme de l'augmentation continue de la productivité. En revanche, le troupeau allaitant a augmenté puis maintenu ses effectifs, dépassant le troupeau laitier depuis le début des années 2000. Cependant, au cours des 40 dernières années, le cheptel a perdu près de 2,5 millions de vaches (-25 %).

La France détient plus du tiers du troupeau allaitant européen.

Près de 65 % de la viande produite et abattue dans l'hexagone provient du troupeau allaitant alors que cette proportion est de l'ordre du tiers en Europe. Au sein de l'UE, seules l'Espagne et l'Irlande, comptent comme la France, un troupeau allaitant supérieur au troupeau laitier.

La composition du troupeau laitier est dominée par la race Prim'Holstein (64% de l'effectif laitier) suivie des races Montbéliarde et Normande. En troupeau allaitant, l'essentiel de la production est assuré par 5 races : Charolaise (37 % de l'effectif), Limousine (27 %), Blonde d'Aquitaine, Aubrac et Salers. La France a su conserver une diversité génétique remarquable et fait partie des leaders mondiaux en génétique animale. À côté de ces 8 races qui assurent 90 % du cheptel, on compte une trentaine de races à petits effectifs, toujours exploitées.



La production totale de viande bovine en France s'est élevée à 1 445 milliers de tonnes équivalent carcasse (téc) en 2020, précédant l'Allemagne (1 050 milliers téc) et le Royaume Uni (911 milliers téc).

Évolution des tonnages de bovins abattus en France

(en milliers de téc)

	1990	2000	2010	2020	% races à viande
Vaches de réforme	592	717	642	607	50 %
Génisses	215	200	169	225	98 %
Jeunes Bovins	450	384	415	375	80 %
Bœufs	185	131	96	57	40 %
Total gros bovins	1 442	1 432	1 322	1 264	65 %
Viande de veau	278	241	197	178	-

Conséquence de la diminution du cheptel reproducteur, la production totale est passée de plus de 2 millions de tonnes dans les années 1980 à moins de 1,5 million actuellement.

La France se caractérise par une grande diversité de systèmes et de types de production s'appuyant sur une forte variété de potentiels et de savoir-faire des éleveurs : 50 % de la production de gros bovins provient des vaches de réforme.

Une filière complexe, créatrice d'emplois et en constante évolution.

Au niveau de la production : des exploitations nombreuses, de petite et moyenne dimension, confrontées à des difficultés de revenu.

Près du tiers des exploitations agricoles a une activité bovine. En 2016, on dénombrait 106 000 exploitations à orientation bovine dominante lait-viande : 41 000 bovins-lait, 57 000 bovins-viande et 8 000 bovins-mixtes, auxquelles il faut rajouter 48 000 exploitations de polyculture/élevage.

Malgré la réduction continue du nombre d'exploitations, l'atomisation reste forte. En 2016, plus de 50 % des exploitations détiennent moins de 50 vaches, et seulement 9 % ont plus de 100 vaches.

L'ensemble du secteur est confronté à un défi démographique sans précédent : plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans et plus d'un éleveur sur deux partira à la retraite d'ici 2030. Cette situation impactera fortement les restructurations à venir.

Les exploitations spécialisées *Viande* ont vu leurs revenus décrocher depuis 2008 : ils sont inférieurs de 50 % au revenu agricole moyen, mais également très dispersés.

Au niveau de l'aval de la filière : l'emprise de la grande distribution.

La profonde évolution des circuits de distribution depuis le début des années 1980 a induit une transformation de la filière aval.

Le développement de la grande et moyenne distribution (GMS) s'est accompagné de la mise en place et de la structuration d'une industrie de transformation qui assure les métiers de l'abattage (1^{ère} transformation), du désossage et de la découpe (2^e transformation), la fabrication de portions unitaires destinées au consommateur (3^e transformation). On compte 280 établissements d'abattage, dont 70 assurent les trois quarts des volumes.

Cinq groupes sont en position de leader : Bigard, SVA, Elivia, Kerméné, et Sicarev. Le groupe Bigard traite environ 40 % des volumes ; c'est aussi le 1^{er} abatteur européen. La coopération agricole détient 33 % des parts de marché à la production et 22 % à la transformation.

Les GMS assurent les 2/3 de la distribution suivies de la *Restauration Hors Domicile* (RHD). La boucherie artisanale, en pleine mutation, n'assure plus que 15 % des volumes distribués, mais son impact reste déterminant dans les équilibres de la filière, avec 17 000 points de vente.



Une filière qui génère plus de 300 000 emplois (source : *GIS Avenir Élevages*) : 225 000 emplois temps-plein dans les exploitations bovines lait-viande, et plus de 85 000 emplois indirects dont les plus nombreux sont les industries de transformation (20 000 ETP) et la boucherie (13 000 ETP).

Une production et une filière au centre d'enjeux sociaux, territoriaux et environnementaux majeurs

Les exploitations bovines sont très liées au sol et les bovins présentent, comme tous les ruminants, la particularité unique de valoriser l'herbe et les fourrages fibreux pour les transformer en lait et en viande. Les élevages français sont très autonomes et produisent en moyenne 90% de l'alimentation du troupeau. L'herbe constitue 65% de la ration et peut aller jusqu'à 90 % dans les systèmes allaitants très herbagers.

Les prairies, associées à l'élevage, sont reconnues pour leur rôle essentiel de régulation écologique. Les prairies permanentes représentent environ 1/3 de la surface agricole utile (SAU) française. Avec les surfaces fourragères, elles occupent près de 50 % de la SAU.

Si les ruminants émettent des gaz à effet de serre, la prairie stocke 700kg de carbone par hectare et par an, et compense 40 à 80 % des émissions de méthane. La prairie pâturée permet de valoriser les surfaces les moins faciles à cultiver, et joue un rôle essentiel dans la ressource en eau. Associée aux haies, elle entretient la biodiversité et contribue à la qualité des paysages.

L'élevage s'est historiquement développé et conserve une place prépondérante dans les zones difficiles. Il y permet le développement d'une activité économique avec souvent des productions à forte typicité qui concourent à notre patrimoine gastronomique. Il contribue ainsi à l'identité de ces territoires et au maintien d'une vie sociale active ; facteur d'intérêt touristique des zones rurales.



Une filière confrontée à une baisse structurelle de la consommation et aux évolutions des habitudes alimentaires

La consommation de viande bovine par habitant, veau inclus, est passée de plus de 32 kg (exprimés en kg équivalent-carcasse) au début des années 1980, à 23,2 kg en 2020. Cette évolution s'observe dans la plupart des pays développés fortement consommateurs de viande (la France est le 2^e consommateur de viande bovine de l'Union Européenne après l'Irlande).

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. Elles sont d'ordre économique (prix perçus comme élevés) ou sociétal (évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires), ou encore d'ordre éthique (environnement, bien-être animal...). Produit à forte valeur symbolique, la viande bovine est en 1^{ère} ligne face aux attaques des mouvements *anti-viande*.

Selon l'ANSES, la consommation individuelle moyenne réelle, de viandes de boucherie (toutes viandes hors volaille) est tombée à 46g/jour en 2016 soit un niveau inférieur aux recommandations du *Plan National Santé Nutrition* (70 g/jour).

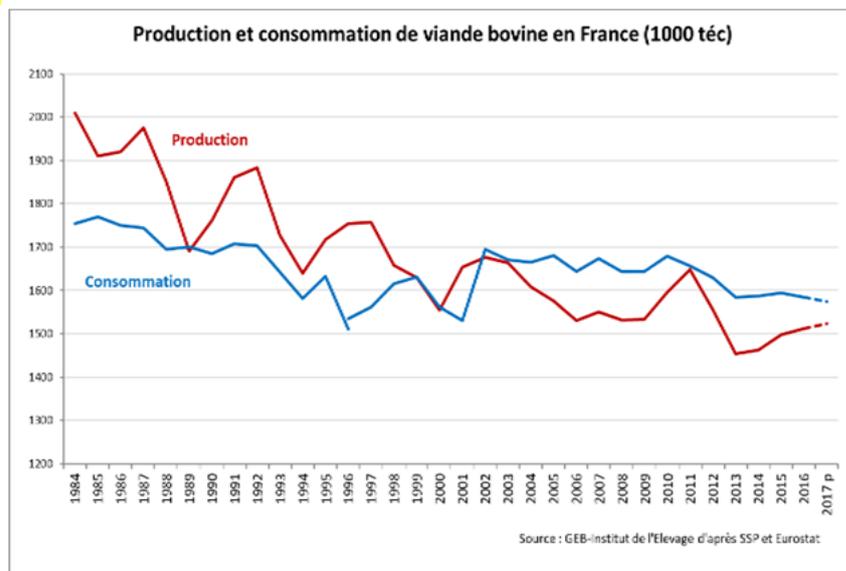
L'adaptation de l'offre aux nouveaux besoins alimentaires, et particulièrement aux nouvelles générations qui consomment la viande autrement (burgers, plats préparés...), constitue l'un des principaux défis de la filière. On soulignera que les achats de steaks hachés sont toujours en progression et représentent désormais près de 50 % des achats des ménages.

Place de la France dans les échanges

La France est exportatrice de bovins vivants.

Plus d'1 million de *broutards*, (animaux de 6 à 14 mois issus du troupeau allaitant) sont exportés chaque année principalement sur l'Italie (70 %) mais également vers l'Espagne, la Grèce, et bassin méditerranéen (Turquie, Maghreb, Liban).

Après être devenue auto suffisante en viande, dans les années 1950, puis exportatrice nette, la France est désormais structurellement déficitaire d'environ 100 000 tonnes par an depuis le début des années 2000. Le taux d'auto-approvisionnement est passé de plus de 120 % au cours de la période 1980-2000, aux environs de 95 % depuis 2015.



Bilan d'approvisionnement du marché français

1000 tec	1990	2000	2010	2020
Abattages	1 720	1 673	1 519	1 445
Imports Viande	401	293	403	285
Exports Viande	456	327	284	220
Consommation	1 642	1 660	1 638	1 510
Export Broutards (1000 têtes)	757	1 155	1 048	1 138

Source FranceAgrimer-Idele

Cette évolution traduit une perte de compétitivité et illustre le paradoxe de la filière française. Alors qu'elle dispose du potentiel de production le plus important d'Europe, elle importe près de 20 % de sa consommation, essentiellement sous forme de vaches de réforme laitières destinée à la RHD et l'industrie de transformation.

Claude ALLO, membre de l'Académie d'Agriculture de France

juin 2021

Ce qu'il faut retenir :

- La filière Viande Bovine a une importance stratégique en raison de sa contribution aux équilibres socio-économiques, territoriaux et environnementaux.
- Ses grands défis relèvent d'une part de l'amélioration de la compétitivité et de la rentabilité et d'autre part, de la forte évolution de la consommation et de son repli.
- La France dispose d'atouts solides pour s'adapter au nouveau contexte : potentiel et diversité de la production, savoir-faire des éleveurs et de la filière. Les exigences des consommateurs, en termes de qualité, sécurité, diversité et proximité sont autant d'opportunités pour la filière.

Pour en savoir plus :

- M-P. ELLIES, J-F. HOCQUETTE : *La chaîne de la viande bovine*, Éditions Lavoisier, 2018
- GEB-Institut de l'Élevage : *Les dossiers Économie de l'Élevage* <http://idele.fr/linstitut-de-lelevage.html>